



**Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**  
**Union Départementale des Syndicats FO**  
**des Bouches du Rhône**

**COMMUNIQUÉ**  
**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

L'UD FO 13 a pris connaissance de l'ensemble des mesures annoncées lors de l'Allocution du Président de la République, lundi 12 juillet 2021.

L'UD FO 13 fait sienne la position de la Confédération FO : *« Depuis le début de la pandémie, la confédération FO, en tant qu'organisation syndicale, s'est attachée à ce que soient effectifs les moyens de protéger la santé des salariés, l'emploi et le pouvoir d'achat, dont dépendent plus largement la capacité de préserver les activités en particulier essentielles, dont les services publics. »*

L'UD FO 13 ne peut que faire part de son étonnement, lors de l'Allocution, quant à la volonté de mettre en corrélation la situation sanitaire (obligation vaccinale) et des contre-réformes injustes, injustifiées, particulièrement impopulaires et contestées, que nous continuerons à combattre.

L'UD FO 13 dénonce toute obligation vaccinale, tout comme toute mesure de coercition et de sanction qui pourrait être mise en œuvre à l'encontre des salariés.

L'UD FO 13 rappelle que, légalement, sauf dérogation exceptionnelle, la vaccination ne peut être obligatoire et qu'aucun salarié ne doit subir de pression politique, sociale ou autre l'amenant à se faire vacciner contre son gré. Il est du devoir de l'État et de ses Institutions de veiller à ce qu'aucun salarié ne soit victime de discrimination due à un refus de vaccination.

L'UD FO 13 considère ces dispositions comme relevant des libertés fondamentales, du respect du secret médical et plus largement du respect de la liberté du citoyen.

Pour tout cela, nos anciens se sont battus ! Libres et Indépendants !

Marseille, le 16 juillet 2021